

Guide des aides économiques

Fonds régional d'aide pour la formation professionnelle des salariés licenciés pour motif économique



Région Pays de la Loire

Objectif

La Région des Pays de la Loire a décidé d'aider les salariés licenciés pour motif économique qui souhaitent effectuer une formation professionnelle pour se reconverter ou se reclasser, en partenariat avec l'ASSEDIC et l'Etat.

Bénéficiaires

Salariés licenciés pour motif économique :

- adhérents d'une cellule de reclassement financée ou co-financée par l'Etat
- ou d'une entreprise moins de 50 salariés lorsque le licenciement concerne au moins 10% de l'effectif.

Nature

L'aide de la Région se traduit par la prise en charge de tout ou partie du coût pédagogique de la formation.

Condition d'attribution

L'accès à ce fonds d'aide doit préalablement être ouvert à l'entreprise, au secteur d'activité ou au territoire par la Commission Permanente.

Ensuite, la demande d'aide est présentée à la Région par la cellule de reclassement ou le conseiller de l'ANPE qui suit la personne licenciée, après validation du projet de formation.

Contacts

Hôtel de la Région

1, rue de la Loire - 44966 Nantes Cedex 9
Tél. : 02.28.20.50.00 - Fax. : 02.28.20.50.05
www.paysdelaloire.fr